

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Durée : 6 h heures (1 jours)

Publics concernés :

Professionnel de la prévention débutant et/ou en prise de poste. Agent étant amené à réaliser l'évaluation des risques et la gestion du document unique.

Prérequis

Aucuns

Méthode pédagogique

- ⇒ Un apport de connaissance théorique et pratique basée sur un retour d'expérience
- ⇒ Une alternance de séquences d'apport de connaissance et de travail en groupe, pour stimuler la mise en situation collaborative

Objectif de la Formation

- ⇒ Obtenir une vision de premier niveau du Document unique
- ⇒ De comprendre les pratiques de travail dans ce domaine
- ⇒ De mettre en œuvre les outils et méthode de réalisation de l'évaluation
- ⇒ D'appréhender la législation dans le contexte actuel de la santé et de la sécurité au travail

Contenu de la formation

- ⇒ La réglementation
- ⇒ Méthodologie d'élaboration du DUER
- ⇒ Notion d'unité de travail
- ⇒ Cotation des risques professionnels
- ⇒ Mesures de prévention
- ⇒ Mise à jour du DUER

Tarif

Nous consulter